

# LES FINANCES RÉGIONALES

• EN CHIFFRES •

JUIN 2022



## • UNE COLLECTIVITÉ CAPITALE EN EUROPE •

### Un territoire économique de 1<sup>er</sup> plan

La région la plus prospère de France :

- Plus de 30 % du PIB de la France,
- Près de 5 % du PIB de l'Union européenne à 28 pays.

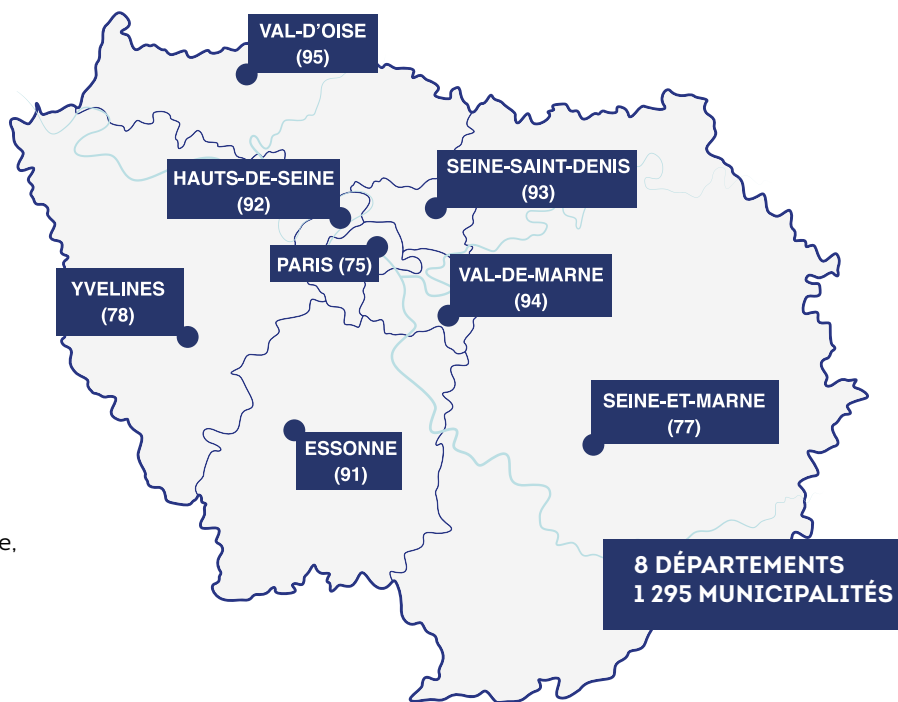
### Un des PIB/hab. les plus élevés d'Europe (59 675€).

### La gouvernance de la Région

- Présidente : Valérie Pécresse,
- Un Conseil régional de 209 membres élus au suffrage universel direct en juin 2021, pour 6 ans.

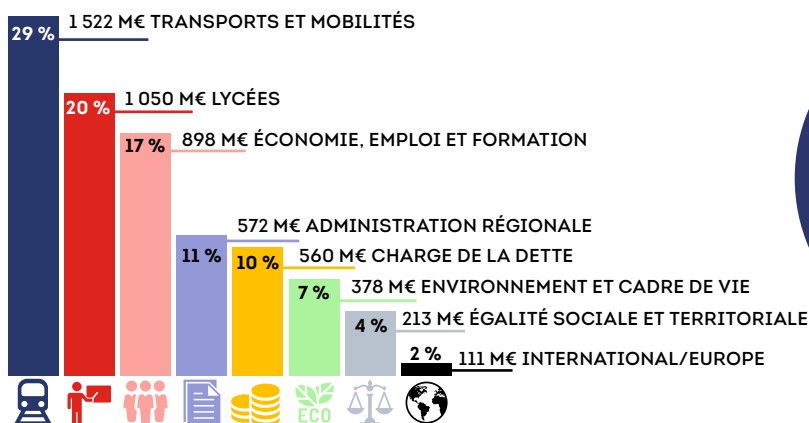
### Des compétences étendues

- Transports,
- Développement économique, recherche,
- Enseignement secondaire (lycées),
- Environnement, aménagement du territoire,
- Formation professionnelle, emploi,
- Solidarité, logement, culture, sport.

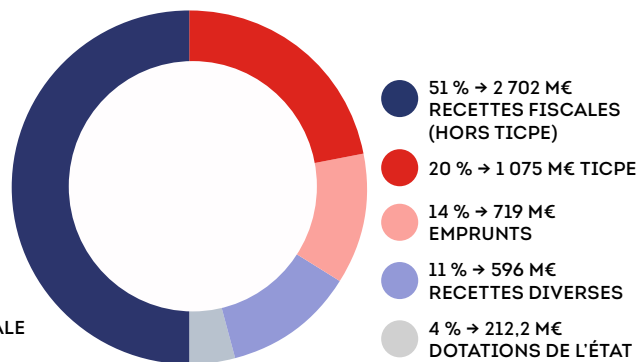


## • UN BUDGET 2022 TOURNÉ VERS L'INVESTISSEMENT •

### DÉPENSES TOTALES (5,3 Mds €)



### RECETTES TOTALES (5,3 Mds €)



- + 2,5 Mds € d'investissements supplémentaires depuis 2015.
- Autofinancement des investissements à un minimum de 82 % depuis 2018 (contre 57,7 % en 2015).
- Taux d'épargne brute à 30,9 % minimum depuis 2016 (contre 20,5 % en 2015).

## • UN FINANCEMENT VERT ET RESPONSABLE •

Encours de dette fin 2021 : 6,061 Mds €  
Durée de vie moyenne : 5,7 ans  
Taux moyen : 1,50 %

Un financement à moyen/long terme qui repose essentiellement sur des emprunts obligataires exclusivement verts et responsables.

Des émissions obligataires sous programme EMTN (1<sup>er</sup> programme d'une collectivité française en 2001) :

- Pour un total de 5,43 Mds €,
- Dont 4,5 Mds € de Green and Sustainable Bonds émis entre 2012 et 2021 (soit près de 78 % de l'encours total de dette),

• Un partenariat de long terme avec la BEI pour financer les projets d'investissement durables,

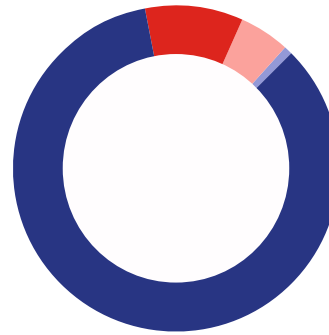
- Des prêts CDC ciblés sur des projets relatifs aux lycées.

**Un accès diversifié à la liquidité** via le programme court terme de NEU-CP de 1,5 Md € (2002) et une ligne revolving (en cours de renouvellement) de 587 M€, utilisable à la fois en gestion de trésorerie et pour mobiliser de l'emprunt.

**Une stratégie récompensée**

- Prix *Best sustainability bond issuer* - France 2021 par Capital Finance International,
- *Trophée d'or 2019* des leaders de la finance du secteur public, lors du Sommet des leaders de la finance (11 avril 2019 à Paris),
- *Prix mondial 2019* de l'émission verte et responsable du secteur public local, décerné par Environmental Finance (printemps 2019)

**RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR TYPE D'EMPRUNT**



- 84,7 % → ÉMISSIONS OBLIGATAIRES PUBLIQUES
- 9,6 % → PRÊTS BEI
- 4,9 % → PLACEMENTS PRIVÉS
- 0,8 % → SCHULDSCHHEIN

**• DES NOTATIONS FINANCIÈRES ET EXTRA-FINANCIÈRES PERFORMANTES •**

**Moody's : « Aa2 » Perspective stable :**

- « Forte performance opérationnelle »,
- « Un cadre solide de gouvernance et des pratiques saines de gestion de dette »,
- « Un accès indiscuté aux marchés financiers »,
- « Un profil de liquidité sain et faiblement risqué ».

**Fitch Ratings : « AA » Perspective Négative :**

- Des « performances budgétaires solides »,
- Une « forte capacité d'autofinancement » des dépenses d'investissement,
- Une « politique de gestion de la dette et de la trésorerie prudente »,
- Une « gouvernance de qualité, caractérisée par la rigueur de sa prévision et de son exécution budgétaires et de sa gestion de la dette »,

• Une « capacité de désendettement satisfaisante ».

**Vigeo Eiris :** En 2021, la Région a été classée 3<sup>e</sup> sur le panel de 29 collectivités européennes de l'agence. « 61/100 » (décembre 2021). Les performances en matière environnementale, sociale et de gouvernance de la Région Île-de-France ont été qualifiées d'« avancées » dans l'ensemble.

**• UNE RÉGION PIONNIÈRE QUI INTERVIENT DANS UN CADRE SÛR ET TRANSPARENT •**

La Région Île-de-France est un émetteur fréquent et régulier sur le marché des obligations vertes depuis 2012. Elle a réalisé 9 opérations de financement dont 7 émissions publiques *benchmark*. Les opérations vertes et responsables lancées par la Région sont cohérentes avec les *Sustainability Bond Guidelines*, et s'inscrivent ainsi à la fois dans les *Green Bond Principles*

et les *Social Bond Principles*.

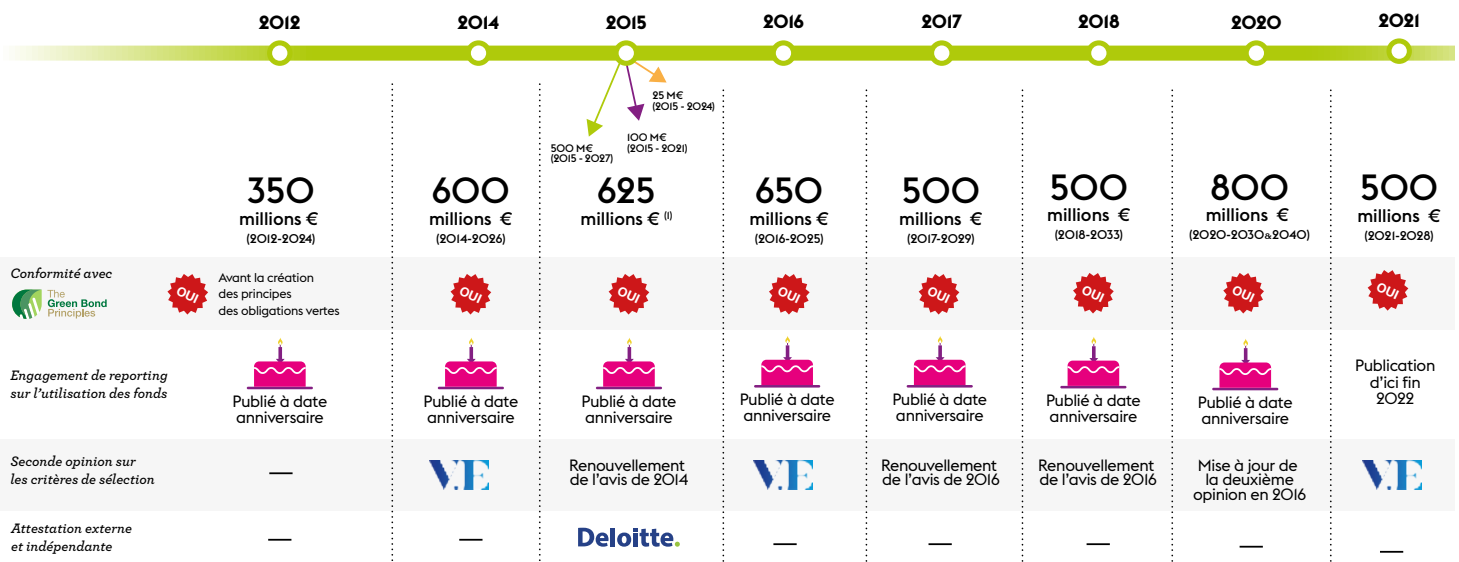
**Un reporting publié au cours de l'année suivant la transaction :**

- Engagement sur l'allocation des fonds vers tout ou partie de 7 catégories de projets définies en amont de l'émission,
- Présentation d'indicateurs d'impact et des méthodologies de calcul utilisées,
- Lecture des projets financés sous

l'angle des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies à compter du reporting 2017,

- 9 critères d'éligibilité relatifs à la finalité du projet et à son management responsable.
- Un framework actualisé en 2021, prenant en compte la nouvelle réglementation Taxonomie européenne (TSC, DNSH et garanties minimales).

● Émission publique ● Placement privé ● Abonnement



<sup>(1)</sup> Montant cumulé

## • UNE ALLOCATION DES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS VERTES ET RESPONSABLES STABLE DANS LE TEMPS •

### 1. Un processus de sélection en 4 étapes, vérifiant :

- La conformité à la réglementation nationale,
- La conformité aux critères d'éligibilité définis par la région (catégories vertes ou sociales de projets),
- L'évaluation de la **contribution** à l'objectif d'Atténuation du Changement Climatique de la taxonomie européenne,
- Une évaluation qualitative de chaque projet.

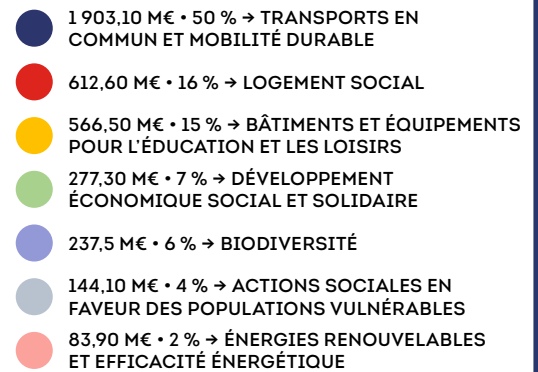
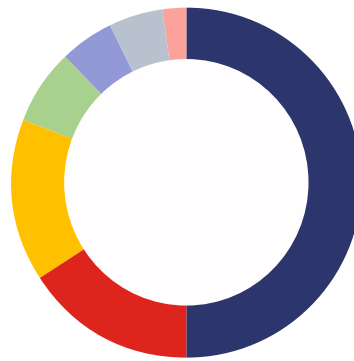
### 2. Les projets les plus exemplaires sont sélectionnés par chaque direction,

- Fort engagement de la Région en matière environnementale et sociale,
- Sélection réalisée sur 2,5 Md € d'investissement (CA 2021),
- Les grands projets, en matière de transport et d'éco-construction, peuvent être reproductibles d'une année à l'autre.

### 3. La direction des finances :

- Valide la répartition entre chaque catégorie sur la base des projets présentés,
- Consolide les informations communiquées par chaque direction.

### DE ISR 2012 À 2020 (RÉPARTITION PAR SECTEUR)

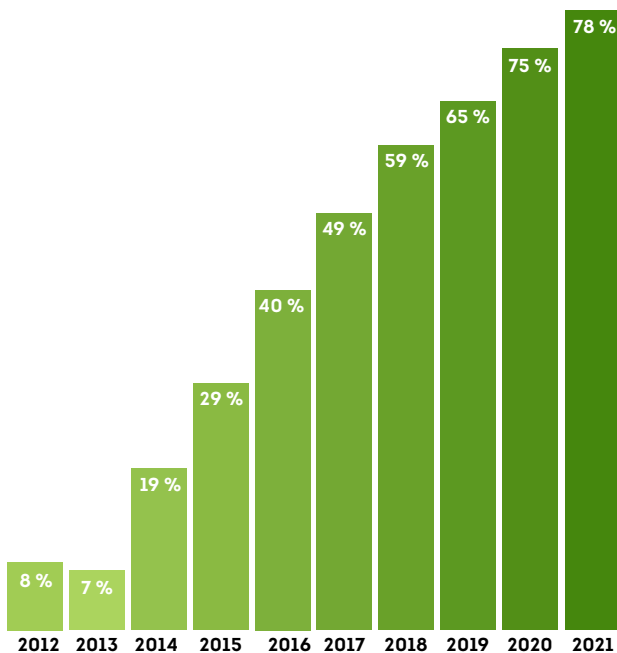


## • UNE ÉMISSION OBLIGATAIRE 2021 DE TOUS LES RECORDS •

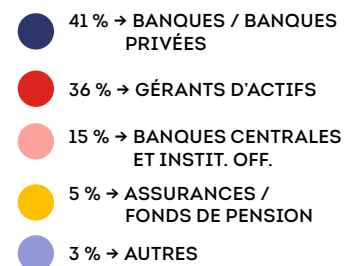
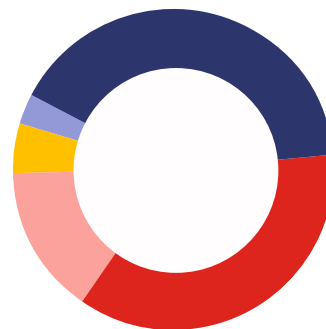
L'émission d'avril 2021 a attiré de nombreux investisseurs ESG dans la mesure où ils représentent 72 % de l'allocation totale des 500 millions d'euros émis. L'émission obligataire s'est réalisée dans le cadre d'un framework

actualisé compte tenu de la taxonomie européenne, et se distingue par ses conditions financières record en devenant la première collectivité en Europe à avoir émis une obligation durable de référence sur les marchés financiers à taux négatif (- 0,12 %).

### PART DES EMPRUNTS VERTS ET RESPONSABLES DANS L'ENCOURS DE DETTE RÉGIONALE



### DISTRIBUTION PAR TYPE D'INVESTISSEUR (EN %)



### DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE (EN %)

